



# La Percée du Bocage

## Informations pratiques

### Locations de vélos

#### Base de loisirs de la Dathée

La Cour, Saint-Manvieu-Bocage

14380 NOUES DE SIENNE

Tél. +33(0)7 68 30 64 89

Mail : basedeloisirs@mjc-vire.org

Location VTT adultes et vélos enfants : 6 € de l'heure, 12 € la demi-journée et 20 € la journée (tarif 2020).

Autres activités variées sur le site. Ouvert du 30/03 au 01/11 : 9h-17h en semaine et 14h-18h le weekend.

### Adresse utile

#### Maison de services (infos touristiques)

2 place de la Mairie, Le Bénv-Bocage

14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Tél. +33(0)2 31 69 58 58

Mail : accueil@soulevreenbocage.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### Votre satisfaction

Votre avis nous intéresse...

Pour un problème d'entretien de chemin, une absence de balisage ou pour donner un commentaire sur le(s) circuit(s) en général, rendez-vous sur le portail Suricate :

[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)



© Office de Tourisme du Pays de Vire

## Pour + d'infos

### OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE

Square de la Résistance, Vire

14500 VIRE NORMANDIE

Tél. +33 (0)2 31 66 28 50

contact@paysdevire-tourisme.fr

[www.paysdevire-normandie-tourisme.fr](http://www.paysdevire-normandie-tourisme.fr)



© Musée de la Percée du Bocage

## Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers

**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

**SIGNALER UN PROBLÈME**  
[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)

Informations complémentaires

flashcode

web



Espace VTT-FFC  
« les Chemins du Pays de Vire | Collines de Normandie »

# La Percée du Bocage

Pratiques autorisées :

circuit

9

29 km

2h

Parcours difficile  
680 m de dénivelé



© AJ Hackett

© Office de tourisme du Pays de Vire

Calvados Attractivité  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
tourisme@calvados.fr

[www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)

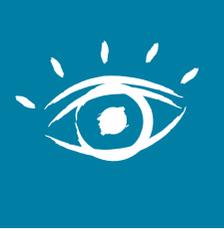
Une mission du  
Département du Calvados

LE DÉPARTEMENT

Un amour de Normandie

## Départ de Le Tourneur

Balisage	
difficulté	9 Très Difficile
bonne direction	
fausse route	
prudence ralentir	
double sens	



# La Percée du Bocage

## Ça vaut le détour

### Le château hanté des Noyers (propriété privée)

Deux manuscrits relatent, jour après jour, des faits mystérieux qui se sont déroulés en 1875 et 1876 : des coups dans les murs, des portes qui claquent, des chutes d'objets... Considéré comme le château le plus hanté de France, il a été l'objet des recherches du centre de recherche de parapsychologie en 1981. Enigmatique jusqu'à la fin, le château, construit vers 1835, a été détruit en 1984 par un incendie mystérieux. Ses ruines et sa façade sont toujours visibles par un petit chemin dont l'accès est interdit par des panneaux indiquant « Attention danger »...



© Didier Duchemin



### L'église de Brémoy

L'architecture de l'église Notre-Dame, aux lignes sobres et imposantes, est typique du Bocage Normand. Les matériaux employés pour la construction restent caractéristiques de la région avec le schiste et le granit. Au-dessus de la porte d'entrée de l'église, un cadran solaire fut posé en 1775. A trois kilomètres du bourg, plus de 600 animaux sauvages sont à découvrir au parc zoologique de Jurques.



© Office de Tourisme du Pays de Vire



© Grégory Wait



© Grégory Wait

### Le moulin de la Flagère (propriété privée)

Construit au XIIe siècle par les Templiers issus de la Commanderie de Courval, le moulin est situé sur la commune du Tourneur, proche de la rivière la Petite Souleuvre. Un étang a été creusé par la main de l'homme et permettait de réguler le débit d'entrée et de sortie de l'eau en fonction des besoins du meunier. Deux magnifiques roues à aubes en bois entraînaient pour l'une la grande meule afin de moudre le blé et pour l'autre servait à moudre l'avoine et l'orge. L'association « les amis du Moulin de la Flagère » a été constituée dans le but de reconstruire l'édifice.



### La Halle et Mairie de Saint-Martin-des-Besaces

Accueillant toujours, à l'occasion du marché hebdomadaire, les producteurs locaux, la halle, datant du XIXe siècle, n'occupe pas sa place d'origine. En face de la Place du Marché, une demeure en granit et en schiste occupe la Mairie. Une toiture mansardée, un fronton munis d'une pendule et un clocheton au niveau du faitage sont les principales caractéristiques de cette ancienne maison bourgeoise.



© Office de Tourisme du Pays de Vire

### Le musée de la percée du Bocage

D'une présentation originale, ce musée retrace la percée de l'armée britannique en Normandie et à l'opération Bluecoat. A travers 8 espaces muséographiques et un diaporama, la visite guidée son et lumière fait découvrir l'étonnante aventure des combattants dans le Bocage. Des recherches passionnées ont permis de retrouver et d'accueillir ces hommes qui témoignent de leur combat, et de leur destin parfois exceptionnel et souvent émouvant.



© Musée de la Percée du Bocage



### L'église de Saint-Denis-Maisoncelles

Très remaniée au cours des siècles, l'église est en forme de croix, entourée par le cimetière. Deux ifs séculaires encadrent le portail et un porche précède l'entrée. La maçonnerie de la façade comporte des morceaux de schistes disposés en arête de poisson. Le sanctuaire date de 1845. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve la date 1864, et 1867, au-dessus de la porte extérieure menant à la sacristie. Le clocher a été reconstruit au XXe siècle, à la suite d'un incendie.



© Office de Tourisme du Pays de Vire



# La Percée du Bocage



© Office de Tourisme du Pays de Vire



© Office de Tourisme du Pays de Vire

## Pas à pas

D

De l'aire de pique-nique du Moulin Pinel, s'engager à gauche sur la route et prendre le premier chemin à gauche après la carrière. Déboucher à gauche sur une petite route, puis tourner deux fois à droite pour rejoindre le bourg du Tourneur. Traverser la place et pénétrer dans un chemin à gauche, juste devant la cabine téléphonique.

A la sortie du chemin, prendre la route à droite, passer *la Poulinière* et en remontant vers le lieu-dit *la Bourdonnière*, prendre le premier chemin à droite à la sortie de ce hameau. A la sortie de ce chemin, tourner à droite et emprunter une route jusqu'au prochain carrefour. Prendre la route à gauche et tourner à droite dans un chemin qui mène à l'étang de Crennes. Contourner le plan d'eau par la droite et laisser un chemin sur la droite. Au croisement de *la Vателиère*, prendre la route à droite et la poursuivre jusqu'au carrefour des Fosses. Suivre tout droit et prendre le chemin à droite 100 mètres après.



© Office de Tourisme du Pays de Vire

1

A *la Vauterie*, prendre à gauche, passer la rivière et traverser *le Parc*. Au carrefour, prendre à gauche et continuer cette route qui descend jusqu'à un carrefour. S'engager à droite, puis aux abords de Saint-Martin-des-Besaces, traverser la RD 53 et prendre aussitôt le premier chemin à droite. Tourner à gauche, prendre la troisième entrée à droite et bifurquer à gauche dans un chemin. Poursuivre tout droit et longer le terrain de sports.

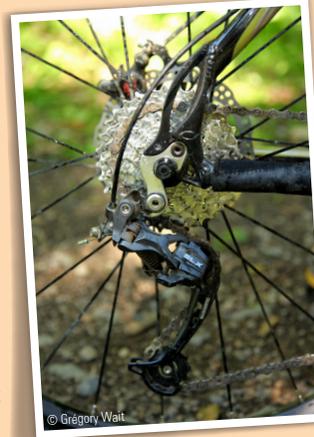


© Office de Tourisme du Pays de Vire

2

3

A l'entrée du camping, poursuivre en face, laisser un chemin à gauche et continuer toujours tout droit. Traverser une route et à la fin de ce chemin, tourner à droite, puis aussitôt à gauche. Avant *la Sermone*, prendre le chemin à droite. Après le hameau *la Fieffe Béziers*, prendre le chemin à gauche. Descendre le chemin en sous-bois et atteindre une petite route.



© Grégory Watt

Ici, tourner à gauche et longer la lisière de la Forêt l'Évêque en restant sur ce large sentier. Traverser la rivière et remonter vers Saint-Denis-Maisoncelles. Tourner à gauche à l'entrée du bourg, puis aussitôt à gauche vers le hameau *Sous le Mont*. En bas d'un chemin, prendre à droite et continuer toujours tout droit. A un carrefour, emprunter le chemin en face jusqu'à *la Pécotière*. Au carrefour, tourner à gauche et au hameau *la Vieville*, prendre le deuxième chemin goudronné à droite.

4



© Didier Duchemin

5

Au croisement, prendre à droite un chemin qui ensuite bifurque à gauche. A la sortie du chemin, tourner à gauche vers *la Mouche*. Descendre cette route et tourner à droite après le pont. A la sortie du chemin, poursuivre tout droit vers *Cervelle*. A ce hameau, prendre la route à gauche, puis le premier chemin à droite avec son lavoir. Descendre ce chemin humide et prendre le chemin en pente abrupte à gauche. Au sommet, tourner à droite vers le point de départ.



© Office de Tourisme du Pays de Vire

# Légende



Départ



Pas à pas



Ca vaut le détour

